

44036

9283

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
A TITRE EXTRAORDINAIRE
DU 3 MAI 1996

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, à compter de ce jour, la Société Anonyme LAURENT COURQUIN & ASSOCIES -70, Boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES-, aux fonctions d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Gérard SALAUN auquel elle donne quitus de sa gestion. La Société LAURENT COURQUIN & ASSOCIES -représentée par son Président, Monsieur Laurent COURQUIN- restera en fonctions jusqu'à la date prévue pour l'expiration du mandat de Monsieur Gérard SALAUN, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au 30 septembre 1998.

La Société LAURENT COURQUIN & ASSOCIES, en la personne de son Président, Monsieur Laurent COURQUIN, accepte ces fonctions et déclare ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme de ses délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités prescrites par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

